



**Monsieur le Président de l'UFE  
Monsieur le Président de l'UNEmIG**

Paris, le 9 mars 2009

Monsieur le Président,

Lors de la CPB du 26 février, les 5 fédérations syndicales des IEG vous ont clairement exprimé leur volonté de négocier les mesures salariales 2008 et 2009, ainsi que les avancements au choix 2009.

N'ayant pas été averti par courrier officiel de cette volonté, vous n'avez pas souhaité ouvrir les négociations le jour même. Vous ne pouvez plus, à ce jour, ignorer la demande des fédérations syndicales.

Or, nous venons de recevoir la convocation à la CPB du 12 mars avec un ordre du jour identique à celui de la CPB du 26 février.

Par la présente, nous vous demandons de modifier l'ordre du jour de la prochaine CPB et d'y inscrire les points sur les mesures salariales, comme nous le souhaitions le 26 février.

En cas de désaccord de votre part, nous vous informons que nous ne serons pas en capacité de participer à la prochaine réunion de la CPB.

Dans l'attente de votre décision, nous vous prions, d'agrée, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT

H. BEQUET

Pour la CFDT

M.H. GOURDIN

Pour FO

M. ROYER

Pour la CFE-CGC

J.C. PELOFY

Pour la CFTC

O. PAULET